



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} Degré / bureau Mouvement

Affaire suivie par :
Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22
Mél : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Objet : MOBILITE DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRE


Références : BOEN spécial du 16 novembre 2020

Le BOEN spécial du 16 novembre 2020 comprend les lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité et la note de service annuelle sur la mobilité interdépartementale des enseignants du premier degré.

Les enseignants souhaitant participer aux opérations du mouvement interdépartemental saisiront leur demande sur le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) via l'application I-Prof.

Afin de faciliter la démarche des enseignants, une plateforme d'accueil et de conseil « info mobilité » est mise en place par le ministère, du lundi 16 novembre au lundi 8 décembre 2020, joignable au 01 55 55 44 44 de 9h30 à 19h.

Calendrier général de la phase interdépartementale :

- Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM **mardi 17 novembre 2020 à 12 heures ;**
- Clôture des inscriptions dans l'application SIAM et fermeture de la plateforme «info mobilité» **mardi 8 décembre 2020 à 12 heures ;**
- Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives **mercredi 16 décembre 2020 au plus tard** au Pôle 1^{er} degré – bureaux du mouvement ;
 *Toute confirmation non retournée dans les délais fixés invalide la participation du candidat.*
- Vérification du barème par l'enseignant et si besoin, demande de correction auprès de la cellule Mouvement du Pôle 1^{er} degré **du mercredi 20 janvier au mercredi 03 février 2021.**
- Affichage des barèmes définitifs dans SIAM, **lundi 8 février 2021.**
- Diffusion individuelle des résultats aux candidats **mardi 2 mars 2021.**



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Marie-Ange LABERTRANDIE
Tél : 04.90.27.76.27
correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr

Sabine CANAVESE
Brigitte HOMBLÉ
Tél : 04 90 27 76 44
04 90 27 76 22

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30
Accès personnels à mobilité réduite :
26 rue ND des sept douleurs

**MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS 1^{ER} DEGRÉ
Phase interdépartementale - rentrée scolaire 2021
Demande formulée au titre du handicap**

Références : BOEN spécial n°10 du 16/11/2020

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL, médecin de prévention, sous couvert du correspondant handicap relais au pôle 1^{er} degré de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire de demande de bonification au titre du handicap et de le renvoyer au P1D, accompagné des pièces justificatives demandées, pour le **lundi 7 décembre 2020** - délai de rigueur.

Pôle 1^{er} degré – P1D

Affaire suivie par :
Marie-Ange LABERTRANDIE
Tél : 04.90.27.76.27
correspondant-handicap84@ac-aix-marseille.fr

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2021

49 rue Thiers
840077 AVIGNON Cedex 04
Horaires d'ouverture :
08h30-12h00
13h30h-16h30

Accès personnes à mobilité réduite :
26 rue ND des Sept Douleurs

A envoyer à la DSDEN de Vaucluse pôle 1^{er} degré pour le 07/12/2020

NOM : Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre et âge des enfants à charge :

- Affectation actuelle :

école : ville :

modalité d'affectation : TPD / AFA / PRO

nature du poste : DIR / ECMA / ECEL / TR / TS / BDF / Spécialisé /

- Domicile :

ville : Tél. :

Situation administrative : activité normale / CLM-CLD / congé parental / disponibilité /
poste adapté / détachement /

Personne concernée :

Intéressé(e) Conjoint Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant handicapé/malade :
(Le dépôt de demande auprès de la MDPH n'est plus recevable) :

➤ Pièces à joindre :

- ✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MEDECIN DE PREVENTION » :
 - un courrier motivé au médecin de prévention
 - les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, traitements, suivi médical, évolution prévisible...
 - tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant.

- ✓ hors de l'enveloppe accompagnant ce formulaire :
 - la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou copie de la carte d'invalidité.
 - copie des vœux demandés